

<p>Parcours : EMCC (Éducation musicale et chant choral)</p> <p>Référent disciplinaire : Anne-Zoé RILLON anne.rillon@uco.fr</p> <p>Module de formation mutualisée : 300 heures sur les 2 années de master</p>	
---	--

Calendrier de la formation : calendrier unique de formation fixé par le réseau des ISFEC. Ce calendrier comprend des temps de formation synchrone (distanciel et présentiel) et asynchrone.

Prérequis :

- Avoir validé un cursus universitaire en musicologie de niveau L3 ou équivalent.
- Avoir une pratique instrumentale et/ou vocale de bon niveau.

Objectifs de formation :

- Mobiliser des connaissances disciplinaires solides en histoire de la musique et culture artistique ; analyser et croiser des œuvres pour construire une réflexion problématisée.
- S'entraîner et progresser dans ses pratiques musicales pour en faire des gestes professionnels adaptés à l'enseignement au collège et au lycée : chanter, s'accompagner, diriger un chœur.
- Construire des modalités d'apprentissages propres à la musique : faire chanter et pratiquer, éduquer à l'écoute. · Comprendre et mettre en œuvre les textes institutionnels, concevoir une programmation, des scénarios pédagogiques de séances et de séquences et des activités destinées à développer des compétences musicales.

Matériel nécessaire pour suivre la formation à distance :

- Ordinateur avec bonne connexion, webcam, bonnes conditions de prise de son et réception (casque ou micro externe)
- Enregistreur ou micro
- Un clavier numérique ou piano

Précision sur les modalités d'enseignement :

- Synchrones : configuration bi-modale, étudiants angevins en présentiel, étudiants autres ISFEC en classe virtuelle. Huit sessions possibles dans l'année de M1 fixées par le calendrier national.
- Asynchrone : modalité de classe inversée ou exercices à réaliser + feed-back des formateurs. · Regroupement : présentiel à Angers, selon le calendrier national. Pour le M1, 2 temps : ○ du 25 au 29 octobre 2021 ○ du 21 au 23 février 2022.

Master MEEF second degré Parcours EMCC **Répartition des enseignements (S1+S2 = 180h) :**

Intitulé de l'enseignement	Épreuve du concours visée	Modalité	Volume horaire année
Culture musicale	Écrit 2	Asynchrone Regroupement 1 et 2	20
Culture artistique	Écrit 2	Asynchrone Regroupement 1	10
Arrangement de chansons	Écrit 1	Synchrone Asynchrone Regroupement 1	18
Formation auditive	Écrit 1 (relevé) et Oral 1 (déchiffrage)	Synchrone Asynchrone Regroupements 1 et 2	20
Commentaire d'écoute	Écrit 1	Synchrone Asynchrone Regroupement 1	10
Commentaire d'écoute comparé	Écrit 1	Synchrone Asynchrone Regroupement 2	10
Travailler sa voix pour la classe	Oral 1 (préparation des 3 chants)	Regroupements 1 et 2	4
Accompagner le chant, clavier et autres modes d'accompagnement (MAO)	Oral 1	Regroupement 1 et 2	2
Direction de chœur	Oral 1 (3 pièces à préparer)	Regroupements 1 et 2	6
Connaitre les programmes et construire une séquence	Écrit 2	Synchrone Asynchrone Regroupement 1	16
Préparer et analyser les stages		Synchrone Asynchrone Regroupement 1	16
Didactique du chant et projet musical	Écrit 2 et oral 1	Regroupement 1 et 2	2
La créativité en classe (pratique instrumentale, improvisation...)	Écrit 2	Synchrone Asynchrone Regroupement 1	15
Pédagogie de l'écoute (supports, activités, numérique, ...)	Écrit 2	Synchrone Asynchrone Regroupement 1	15

Didactique de la musique, notions incontournables et retour sur expérience		Synchrone Asynchrone Regroupement 1 et 2	16
---	--	--	----

Anne-Zoé RILLON IFUCOME ANGERS Juin 2021